



## Frais pour matériel didactique périssable

### Année scolaire 2018 -2019

Niveau: Maternelle

Groupe: 040

Conformément à la politique de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, voici les frais que vous devez acquitter pour l'achat de matériel didactique périssable pour l'année scolaire 2018-2019.

La présente facture ne concerne que les frais liés au matériel didactique. Nous procédons actuellement à l'analyse des frais liés aux sorties éducatives et au programme SPE. Une facture complémentaire, le cas échéant, vous sera donc transmise à la rentrée.

#### MATÉRIEL DIDACTIQUE PÉRISSABLE

Matériel didactique périssable: cette liste sera présentée à la rentrée scolaire	Coût 101,00 \$
<b>Total</b>	<b>101,00 \$</b>

#### FOURNITURES SCOLAIRES (à acheter par les parents)

*Description*

- 1 Sac à dos d'écolier (30 cm X 40 cm) plus haut que large sans roulettes
- 1 Paire de souliers de course adaptés à l'éducation physique.
- 1 Ensemble de rechange complet (pantalons, chandail, culottes et bas) à laisser à l'école dans un grand sac de style Ziploc, identifié au nom de votre enfant.
- 1 Napperon en tissu à placer dans la boîte à dîner pour le service de garde

**Pour des raisons d'hygiène, l'achat d'une boîte de mouchoirs est suggéré.**

Modalités de paiement: Remettre votre paiement au secrétariat ou au titulaire de votre enfant le 29 août.

- Argent comptant (montant exact) ou chèque
- Libeller votre chèque à l'ordre de l'**École Beau-Séjour**  
et s'il vous plaît, inscrire la référence: « matériel didactique périssable »  
ainsi que le nom de votre enfant en lettres moulées et 040.